

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

Table des matières

	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 22
Annexes	23 - 24

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **NATURE-ACTION QUÉBEC INC.** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme. De plus, l'organisme n'a pas comptabilisé la totalité des apports reçus sous forme de biens et de services dont leur juste valeur aurait pu faire l'objet d'une estimation raisonnable. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de ces apports, le système comptable ne nous le permettant pas. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net pour 2019 et 2018.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 15 septembre 2020

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A116089

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
PRODUITS		
Contrats	3 640 042 \$	3 572 953 \$
Dons et subventions	2 142 412	1 835 750
Intérêts	112 136	97 069
Contributions en nature - apports reçus sous forme de biens et de services	16 566	11 958
Autres	20 248	44 505
	5 931 404	5 562 235
CHARGES		
Exploitation (annexe A)	4 204 306	4 039 577
Administration (annexe B)	1 277 853	1 145 943
Financement (annexe C)	68 840	72 317
Répartition des apports reçus sous forme de biens et de services (annexe D)	16 566	11 958
	5 567 565	5 269 795
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT L'ÉLÉMENT SUIVANT	363 839	292 440
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	8 995	(38 919)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	372 834 \$	253 521 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Affecté aux terrains	Affecté à la conservation	Affecté à la stabilisation	Non affecté	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	7 526 187 \$	1 396 777 \$	586 021 \$	95 172 \$	9 604 157 \$	8 714 456 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	372 944	-	(110)	372 834	253 521
Apports affectés à l'acquisition de terrains pour fins de conservation	937 131	-	-	-	937 131	636 180
SOLDE À LA FIN	8 463 318 \$	1 769 721 \$	586 021 \$	95 062 \$	10 914 122 \$	9 604 157 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	336 453 \$	410 140 \$
Débiteurs (note 3)	949 948	945 134
Travaux en cours	696 669	622 167
Frais payés d'avance	49 755	51 131
Subventions à recevoir réalisables à court terme (note 4)	86 873	82 615
Placements réalisables à court terme (note 5)	409 602	-
	2 529 300	2 111 187
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	332 712	419 663
PLACEMENTS (note 5)	818 396	877 736
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	2 039 523	2 116 432
TERRAINS POUR FINS DE CONSERVATION (note 7)	8 463 318	7 526 187
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	211 804	95 331
	14 395 053 \$	13 146 536 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur

_____, administrateur

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	673 914 \$	764 303 \$
Produits reportés	824 344	548 563
Produits reportés dédiés à la compensation	1 909	78 002
Dette à long terme échéant à court terme (note 12)	115 377	142 715
	1 615 544	1 533 583
SUBVENTIONS REPORTÉES (note 11)	1 129 778	1 157 724
DETTE À LONG TERME (note 12)	735 609	851 072
	3 480 931	3 542 379
ACTIF NET		
ACTIF NET AFFECTÉ AUX TERRAINS	8 463 318	7 526 187
ACTIF NET AFFECTÉ À LA CONSERVATION	1 769 721	1 396 777
ACTIF NET AFFECTÉ À LA STABILISATION	586 021	586 021
ACTIF NET NON AFFECTÉ	95 062	95 172
	10 914 122	9 604 157
	14 395 053 \$	13 146 536 \$

Engagements contractuels (note 13)

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	372 834 \$	253 521 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(8 995)	38 919
Amortissement des immobilisations corporelles	116 348	102 162
Amortissement des actifs incorporels	15 229	2 822
	495 416	397 424
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 14)	3 413	(246 187)
	498 829	151 237
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (note 14)		
Encaissement de subventions à recevoir	82 693	78 495
Encaissement de subventions à recevoir pour terrains acquis à des fins de conservation	-	610
Acquisition de placements	(782 513)	(190 435)
Produit de cession de placements	441 246	243 277
Acquisition d'immobilisations corporelles	(39 439)	(53 777)
Acquisition de terrains pour fins de conservation	(809 317)	(421 680)
Acquisition d'actifs incorporels	(131 702)	(92 259)
	(1 239 032)	(435 769)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(142 801)	(145 529)
Apports affectés à l'acquisition de terrains pour fins de conservation	809 317	421 680
	666 516	276 151
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(73 687)	(8 381)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	410 140	418 521
TRÉSORERIE À LA FIN	336 453 \$	410 140 \$

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour but de fournir des services pour la protection de l'environnement et la mise en valeur des sites naturels.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsque l'exécution est considérée comme achevée et que la mesure de la contrepartie découlant de la prestation des services est raisonnablement sûre. Les travaux en cours sont évalués à la valeur de réalisation estimative.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que la livraison a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits reportés représentent les sommes perçues sur des contrats avant que les services ne soient rendus. Ceux dédiés à la compensation sont constitués de sommes reçues, qui seront utilisées pour la restauration de sites, à des emplacements qui n'ont pas encore été déterminés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services par l'organisme sont comptabilisés lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminué de toute dépréciation faire le cas échéant;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	50 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	40 %
Matériel roulant	Amortissement linéaire	7 ans
Système de communications	Amortissement linéaire	15 ans
Aménagement paysager	Amortissement linéaire	10 ans
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif	30 %

Terrains pour fins de conservation

Les terrains pour fins de conservation sont comptabilisés au coût. Le coût des terrains acquis pour fins de conservation reçus en apport est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Logiciels	Amortissement dégressif	40 %
Frais de développement	Amortissement linéaire	10 ans

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés ou ils peuvent être capitalisés, si le projet de développement respecte les critères établis permettant leur report et leur amortissement.

Les frais de développement encourus pour un logiciel ont été capitalisés du fait qu'ils satisfaisaient aux critères de capitalisation.

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2019****3. Débiteurs**

	2019	2018
Clients	899 280 \$	906 786 \$
Intérêts à recevoir	20 752	24 007
Taxes à la consommation à recevoir	16 810	14 341
Autres sommes à recevoir	13 106	-
	949 948 \$	945 134 \$

4. Subventions à recevoir

	2019	2018
Ministère des Affaires municipales, Régions et occupation du territoire (MAMROT), subvention du bâtiment phase II, taux de 4,9175 %, encaissable par versements annuels de 60 258 \$ incluant les intérêts, échéant en mars 2023	214 465 \$	261 866 \$
MAMROT, subvention du bâtiment phase II, taux de 5,5756 %, encaissable par versements annuels de 25 408 \$ incluant les intérêts, échéant en mars 2024	105 950	124 298
MAMROT, subvention du bâtiment phase II, taux de 5,37 %, encaissable par versements annuels de 23 085 \$ incluant les intérêts, échéant en juin 2024	99 170	116 114
	419 585	502 278
Portion à court terme	86 873	82 615
	332 712 \$	419 663 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2019****5. Placements**

	2019	2018
Portefeuille de placements boursiers, à la juste valeur	1 127 998 \$	777 736 \$
Parts de capital des actions de catégorie F de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux d'intérêt annuel déterminé par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, sans échéance, à la juste valeur	100 000	100 000
	1 227 998	877 736
Portion à court terme	409 602	-
	818 396 \$	877 736 \$

6. Immobilisations corporelles

	2019	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	2 317 124 \$	442 289 \$	1 874 835 \$	1 921 177 \$
Équipement informatique	408 674	331 076	77 598	76 746
Matériel roulant	92 679	51 500	41 179	54 419
Système de communications	35 688	17 579	18 109	20 488
Aménagement paysager	115 967	97 972	17 995	29 592
Mobilier et agencement	144 643	134 836	9 807	14 010
	3 114 775 \$	1 075 252 \$	2 039 523 \$	2 116 432 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

7. Terrains pour fins de conservation

Désignation	Reçus à titre de dons écologiques	Dons simples	Acquisitions subventionnées	Détenus en copropriété	Total 2019	Total 2018
Dagenais (décembre 2007)	396 760 \$	- \$	- \$	- \$	396 760 \$	396 760 \$
Turgeon (mars 2009)	214 000	-	-	-	214 000	214 000
Zackay (avril 2009)	-	65 000	100 000	-	165 000	165 000
Roy (décembre 2009)	129 000	-	-	-	129 000	129 000
Contrecœur Phase I (octobre 2010)	-	-	-	87 457	87 457	87 457
Contrecœur Phase II (octobre 2010)	-	-	-	184 941	184 941	184 941
Iellamo (janvier 2011)	-	-	162 223	-	162 223	162 223
Gaucher (janvier 2011)	-	-	7 500	-	7 500	7 500
Shouela - 5 (janvier 2011)	-	-	725 064	-	725 064	725 064
Simard (février 2011)	-	-	611 182	-	611 182	611 182
Standish (mai 2011)	-	10 000	-	-	10 000	10 000
Shouela - 2 (mai 2011)	-	-	583 409	-	583 409	583 409
Boisé du Tremblay (décembre 2011)	-	-	50 000	-	50 000	50 000
Contrecœur (décembre 2011)	-	-	19 000	-	19 000	19 000
Itéract inc. - Yamaska (janvier 2012)	158 700	-	150 856	-	309 556	309 556
Béliveau à Sainte-Marthe (avril 2012)	-	-	820 510	-	820 510	820 510
Dubé (juin 2012)	21 120	-	-	-	21 120	21 120
Déziel (décembre 2012)	-	-	104 200	-	104 200	104 200
Joop Gieling (décembre 2012)	-	2 000	-	-	2 000	2 000
Allard-Carrier (mars 2013)	333 423	-	-	694 750	1 028 173	1 028 173
Sayeur (mars 2015)	-	-	18 500	-	18 500	18 500
Hamel (mai 2015)	31 000	-	-	-	31 000	31 000
Romano No. 1 (décembre 2015)	-	-	150 375	-	150 375	150 375
Romano No. 2 (décembre 2015)	-	-	178 537	-	178 537	178 537
Simard (février 2016)	610 500	-	165 000	-	775 500	775 500
Rocheleau (septembre 2016)	-	-	50 000	-	50 000	50 000
Thériault (octobre 2016)	-	-	27 000	-	27 000	27 000
Brière (décembre 2017)	-	-	28 000	-	28 000	28 000
Benny (janvier 2018)	-	-	107 695	-	107 695	107 695
Brière (mars 2018)	-	-	53 089	-	53 089	53 089
Bergeron (mars 2018)	-	-	47 327	-	47 327	47 327
Dupont (mars 2018)	-	-	26 699	-	26 699	26 699
Loranger (octobre 2018)	-	-	25 830	-	25 830	25 830
Livernoche (décembre 2018)	-	-	47 750	-	47 750	47 750
Habitation Paris (décembre 2018)	-	-	10 290	-	10 290	10 290
Adams (décembre 2018)	-	40 000	-	-	40 000	40 000
Rochman (décembre 2018)	174 500	-	-	-	174 500	174 500
Trudel-Ouellet (décembre 2018)	-	-	-	62 500	62 500	62 500
Désilet (décembre 2018)	-	-	40 500	-	40 500	40 500
Cossette (janvier 2019)	-	-	21 000	-	21 000	-
Indolini (février 2019)	-	-	35 100	-	35 100	-
Adam-Jodoin (mars 2019)	-	-	150 876	-	150 876	-
Moreau (mars 2019)	-	-	310 000	-	310 000	-
Morin (mars 2019)	-	-	26 193	-	26 193	-
Pilon (mars 2019)	-	-	20 000	-	20 000	-
Brière (octobre 2019)	-	-	32 000	-	32 000	-
Capaldo (octobre 2019)	-	-	1 800	-	1 800	-
Héroux (octobre 2019)	8 814	-	19 348	-	28 162	-
Wilson-Tremblay (novembre 2019)	119 000	-	-	-	119 000	-
Béliveau (décembre 2019)	-	-	24 000	-	24 000	-
Portelance (décembre 2019)	-	-	145 000	-	145 000	-
Vaillancourt (décembre 2019)	-	-	24 000	-	24 000	-
Solde à la fin	2 196 817 \$	117 000 \$	5 119 853 \$	1 029 648 \$	8 463 318 \$	7 526 187 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

8. Actifs incorporels

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels et frais de développement	248 796 \$	36 992 \$	211 804 \$	95 331 \$

9. Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 400 000 \$ au taux préférentiel (3,95 % au 31 décembre 2019) majoré de 1,30 %. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances présentes et futures.

10. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	237 603 \$	348 921 \$
Salaires et vacances à payer	330 329	312 912
Sommes à remettre à l'État	105 982	102 470
	673 914 \$	764 303 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2019****11. Subventions reportées**

Les subventions reportées sont celles qui sont affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et elles consistent en des subventions gouvernementales et des subventions reçues d'une institution financière. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Investissement Québec (Immigrant Investisseur), d'un montant initial de 125 000 \$, amortissable sur 50 ans, échéant en 2061		
Solde au début	107 500 \$	110 000 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(2 500)	(2 500)
Solde à la fin	105 000	107 500
MAMROT, subvention initiale du bâtiment phase I d'un montant de 339 171 \$, amortissable sur 50 ans, échéant en 2056		
Solde au début	257 770	264 553
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(6 784)	(6 783)
Solde à la fin	250 986	257 770
Caisse populaire Desjardins, subvention initiale d'un montant de 100 000 \$, amortissable sur 50 ans, échéant en 2057		
Solde au début	76 000	78 000
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(2 000)	(2 000)
Solde à la fin	74 000	76 000
MAMROT, subvention initiale du bâtiment phase II d'un montant de 833 186 \$, amortissable sur 50 ans, échéant en 2061		
Solde au début	716 454	733 116
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(16 662)	(16 662)
Solde à la fin	699 792	716 454
	1 129 778 \$	1 157 724 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2019**

12. Dette à long terme

	2019	2018
Emprunts liés aux acquisitions de terrains pour fins de conservation et d'immobilisations corporelles		
Emprunt, taux préférentiel (3,95 % au 31 décembre 2019) majoré de 0,35 %, remboursable par versements mensuels de 2 512 \$ plus les intérêts, assujéti à un moratoire de capital d'avril à septembre 2020 inclusivement, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 \$ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 874 835 \$ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 \$, échéant en janvier 2023	77 880 \$	108 028 \$
Emprunt, taux de 4,81 %, remboursable par versements annuels de 60 394 \$ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 \$ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 874 835 \$ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 \$, échéant en mars 2023	214 476	261 880
Emprunt, taux de 5,44 %, remboursable par versements annuels de 25 465 \$ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 \$ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 874 835 \$ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 \$, échéant en mars 2024	105 684	124 172
Emprunt, taux de 5,24 %, remboursable par versements annuels de 23 085 \$ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 \$ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 874 835 \$ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 \$, échéant en juin 2024	99 314	116 114
Solde à reporter	497 354	610 194

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

12. Dette à long terme (suite)

	2019	2018
Solde reporté	497 354	610 194
Emprunt, taux préférentiel majoré de 0,35 %, remboursable par versements mensuels de 2 238 \$ plus les intérêts, assujetti à un moratoire de capital d'avril à septembre 2020 inclusivement, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 \$ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 874 835 \$ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 \$, échéant en août 2033	353 632	380 491
Autre emprunt		
Emprunt, sans intérêts, remboursé au cours de l'exercice	-	3 102
	850 986	993 787
Portion à court terme	115 377	142 715
	735 609 \$	851 072 \$

Les versements estimatifs en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u>Exigibles</u>		<u>Total</u>
	<u>Emprunts non subventionnés</u>	<u>Emprunts subventionnés</u>	
2020	28 503 \$	86 874 \$	115 377 \$
2021	57 006 \$	91 363 \$	148 369 \$
2022	57 006 \$	96 086 \$	153 092 \$
2023	29 370 \$	101 447 \$	130 817 \$
2024	26 858 \$	43 705 \$	70 563 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2019**

13. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats de location-exploitation échéant de décembre 2020 à avril 2023, totalisent 161 830 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2020	106 342 \$
2021	42 531 \$
2022	10 366 \$
2023	2 591 \$

De plus, l'organisme a la qualité de propriétaire d'un terrain sur lequel il a construit son siège social. Cette qualité de propriétaire lui est consentie en vertu des dispositions d'un acte de cession en emphytéose par la Ville de Beloeil.

14. Flux de trésorerie**Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	2019	2018
Débiteurs	(4 814) \$	(350 796) \$
Travaux en cours	(74 502)	(71 730)
Frais payés d'avance	1 376	(13 669)
Créditeurs	(90 389)	237 038
Produits reportés	275 781	18 079
Produits reportés dédiés à la compensation	(76 093)	(37 164)
Subventions reportées	(27 946)	(27 945)
	3 413 \$	(246 187) \$

Activités d'investissement sans incidence sur les flux de trésorerie

	2019	2018
Terrain pour fins de conservation reçu à titre de don écologique	127 814 \$	174 500 \$
Terrain pour fins de conservation reçu à titre de don simple	- \$	40 000 \$

15. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des subventions à recevoir, des créditeurs et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements boursiers.

16. Événements postérieurs à la date du bilan

En mars 2020, à la suite de l'éclosion et de la propagation rapide d'un nouveau coronavirus (COVID-19), l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale. Les autorités gouvernementales ont dû mettre en place des mesures ayant de nombreux impacts économiques, entre autres sur les entreprises et ce, au niveau mondial, national, provincial et local.

L'organisme a adapté ses activités afin de minimiser les répercussions possibles sur ses opérations et sa situation financière suite aux mesures mises en place par les autorités en réponse à la COVID-19. En date de la publication des états financiers, la direction estime que cette situation n'entraînera pas de modifications importantes dans la réalisation des actifs et le règlement des passifs présentés au bilan de l'organisme au 31 décembre 2019. Cependant, il existe une incertitude quant à la durée et aux impacts potentiels de cette perturbation en constante évolution.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus.

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**ANNEXES****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
ANNEXE A - EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	3 133 192 \$	3 055 413 \$
Honoraires professionnels et autres services	446 459	362 913
Matériel et fournitures	225 155	276 703
Entretien, réparations et petit équipement	119 758	111 562
Frais de déplacement	66 023	78 013
Frais de bureau	31 871	14 457
Sous-traitants	29 822	11 266
Taxes et permis	28 678	17 322
Assurances	22 705	29 689
Formation	21 357	20 936
Loyer et location de salles	18 459	6 771
Publicité et promotion	14 106	14 227
Amortissement d'immobilisations corporelles	13 240	14 307
Frais informatiques	13 206	5 883
Télécommunications	8 255	8 680
Frais de représentation	7 991	8 812
Association et cotisations	1 808	1 720
Dépréciation des comptes clients	1 137	-
Entretien et réparations du site Web	1 084	903
	4 204 306 \$	4 039 577 \$

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.**ANNEXES****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
ANNEXE B - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	742 881 \$	711 362 \$
Amortissement d'immobilisations corporelles	103 108	87 855
Honoraires professionnels	80 163	46 699
Loyer et location de salles	76 082	74 347
Frais informatiques	71 631	66 525
Entretien et réparations	53 046	47 099
Assurances	34 248	23 405
Télécommunications	29 829	30 416
Publicité et promotion	15 965	8 621
Frais de bureau	15 436	18 486
Amortissement des actifs incorporels	15 229	2 822
Frais de représentation	13 135	7 843
Chauffage et électricité	9 122	8 873
Taxes et permis	7 906	7 140
Associations et cotisations	5 596	3 165
Frais de déplacement	4 476	1 285

1 277 853 \$	1 145 943 \$
---------------------	---------------------

ANNEXE C - FINANCEMENT

Intérêts sur la dette à long terme	61 168 \$	66 812 \$
Autres intérêts et frais bancaires	7 672	5 505

68 840 \$	72 317 \$
------------------	------------------

ANNEXE D - RÉPARTITION DES APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Salaires et charges sociales	16 566 \$	11 958 \$
------------------------------	-----------	-----------
